

Les Directives Volontaires

Un déficit de données?

Daniel Hayward // 4th October, 2022



Introduction



Toute personne travaillant dans le domaine des régimes fonciers et de la gouvernance foncière connaît l'existence des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT).

De même, beaucoup savent que l'année 2022 marque le dixième anniversaire de leur adoption.



Plusieurs forums en ligne ont déjà eu lieu pour marquer cette occasion et examiner les impacts des VGGT, et un autre hommage est prévu le 26 octobre de cette année à Rome.

Ce rapport de données vise à examiner certains de ces impacts.


Pour ce faire, elle met en lumière les données disponibles sur la manière dont les VGGT ont été mis en œuvre et sur la question de savoir si cela a entraîné des changements tangibles en matière de sécurité foncière pour les communautés du monde entier.

Il s'agit autant d'une enquête sur les données qui n'existent pas que sur celles qui existent, soulignant la difficulté de mesurer l'impact d'un ensemble aussi large de directives avec de nombreux points d'application. Pourtant, un tel travail est nécessaire si nous voulons évaluer l'héritage des VGGT et proposer des mesures

concrètes pour aller de l'avant dans les années à venir.



Presque tous les guides ou articles consacrés aux VGGT fournissent un historique des négociations qui ont conduit à leur création. Il n'est pas dans l'intention de cette histoire de données de répéter ce travail. Toutefois, pour ceux qui souhaitent un simple rappel, veuillez cliquer:

Voluntary Guidelines on the ... 

Comprehensive material on the special VGGT issues page

<https://landportal.org/vggt>



Il existe également une multitude de documents d'appui aux VGGT, notamment des guides techniques, des manuels de formation, des rapports d'études de cas et des articles universitaires.

Au 6 juillet 2022, la saisie du titre complet des directives (Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux forêts et aux pêches dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale) dans Google Scholar a donné 23 600 résultats, l'acronyme "VGGT" produisant plus de 1 200 résultats.



L'histoire des données a la structure suivante :

Section 1: *Mise en œuvre* étudie l'application des VGGT dans les actions de développement du monde réel. Cela comprend des données sur le travail de projet, y compris la sensibilisation, la formation technique, la mise en œuvre juridique et le travail communautaire. La section examine le financement impliqué dans ces projets, la répartition géographique du travail et certains des résultats.

Section 2: *Impacts* examine quelques exemples de données disponibles sur les impacts des VGGT, ainsi que des modèles d'études de cas. Nous cherchons à savoir si les données donnent une indication claire de la façon dont les changements dans les lois et les politiques sur le régime foncier se répercutent sur la vie des gens.

Section 3: L'histoire des données se termine par quelques *réflexions*.



Le VGGT s'est fixé comme défi d'être "un instrument volontaire qui se veut ambitieux, politique, technique et qui couvre toute la gamme des défis en matière de régime foncier et d'administration des terres à travers le monde, alors que ces défis varient remarquablement aux niveaux régionaux, national et local."

Myers and Sanjak (2022)



1. Mise en œuvre



"Utilisez tous les outils disponibles qui peuvent être utilisés pour mobiliser la base - et les lignes directrices peuvent être utilisées de cette manière. On a tendance à attendre que les autorités mettent en œuvre les lignes directrices. Tout le monde peut utiliser les lignes directrices à tout moment et en tout lieu". Jennifer Franco, Transnational Institute (TNI), cité dans

Jennifer Franco, Transnational Institute (TNI),
cité dans Halls, Scoones and Henley (2016)



144 pays ont approuvé le VGGT au cours de trois forums internationaux entre 2012 et 2015.



Les lignes directrices sont désormais disponibles dans au moins 20 langues.

Mais comment mettre en œuvre les VGGT?

Cette question est loin d'être simple, bien que le document lui-même fournisse des orientations relatives aux processus et au contenu pour aider à élaborer et à mettre en œuvre des lois, des politiques et des programmes.

Hall, Scoones et Henley (2016) notent que les États ont le rôle ultime d'intégrer les VGGT dans le droit national avant de les rendre opérationnels jusqu'aux niveaux locaux.

Pourtant, un point clé des VGGTs est la promotion de plateformes multipartites rassemblant plusieurs acteurs (société civile, ONG, secteur privé) à la fois pour s'engager dans les VGGTs dans leurs propres pratiques et pour demander des comptes à l'État en cas de retard de mise en œuvre.

Les lignes directrices encouragent les points d'engagement multiples en amont et en aval (c'est-à-dire les réponses communautaires), afin de répondre aux défis complexes des questions foncières.



'The VGGT have been a game changer in terms of bringing marginalized groups into the policy debate for the first time ever. The VGGT have provided a framework for civil society organizations, farmers' groups, and indigenous communities to contribute to policy discussions. Prior to the endorsement of the VGGT in 2012, engaging with these stakeholder groups was not on the agenda and was seen as an issue almost exclusively discussed by governments.'

*Interview by Land Portal with Javier Molina Cruz,
26 October 2021 – [Taking the VGGT to the next level](#).*

Deux domaines de mise en œuvre font désormais l'objet d'une attention particulière, à savoir les projets financés et les exercices de sensibilisation.

Travail de projet




Women preparing the Gnetum (okok) nursery in the village of Minwoho. Lekié, Center Region, Cameroon, 2012. Photo by Ollivier Girard/CIFOR, [CC BY-NC-ND 2.0](#)

En avril 2013, le Groupe de travail mondial des bailleurs de fond sur le foncier a été lancé avec la mission expresse de soutenir les agences donatrices bilatérales et multilatérales dans leurs efforts pour mettre en œuvre les VGGT. Il est hébergé par la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, qui est un réseau de 40 agences de développement, institutions financières internationales, organisations intergouvernementales et fondations.

Le groupe de travail des donateurs mondiaux sur le foncier a établi **une carte et une base de données** rassemblant les travaux de projets sur les VGGT. En date du 17 septembre 2022, la base de données recense 853 programmes dans 144 pays partenaires, dont 753 programmes achevés et 100 toujours actifs. Ces programmes ont collectivement utilisé 9,7 milliards de dollars, dont 8,1 milliards pour les programmes achevés et 1,6 milliard pour les programmes actifs. Les 21 donateurs qui fournissent ce financement sont un mélange d'agences gouvernementales nationales, d'institutions financières internationales, d'organisations intergouvernementales et de fondations.

Cliquez sur les boutons d'état "Tous", "Actif" et "Terminé" pour explorer la carte suivante du programme de gouvernance foncière.

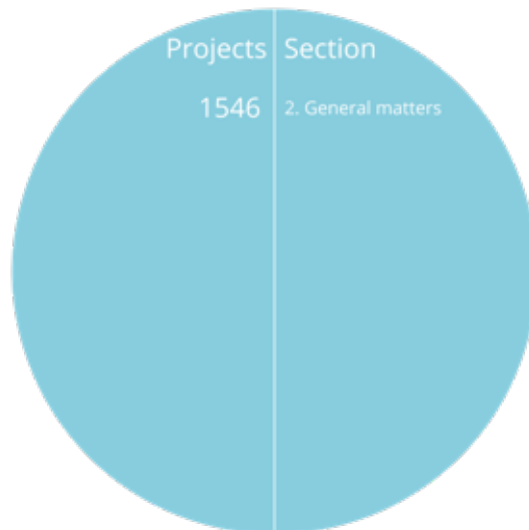

Land governance Programme Map & Database
 853 programmes, 99 active, 754 completed
 USD 1.6 billion for active programmes

Filter for programmes
 Reset search

Print Export

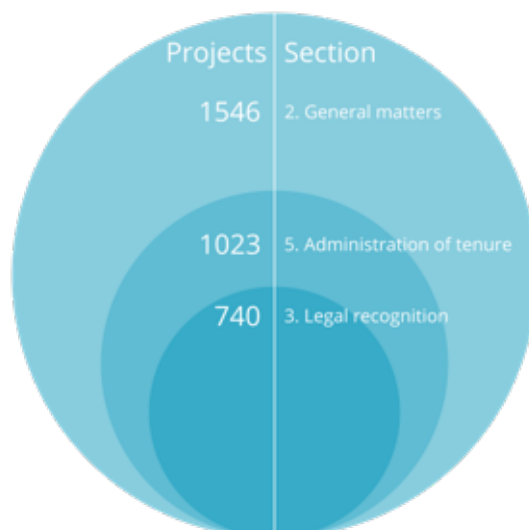
XXX programmes
 by your selection

Show programmes



La visualisation suivante met en évidence le nombre de projets qui intègrent chaque composante des VGGT.

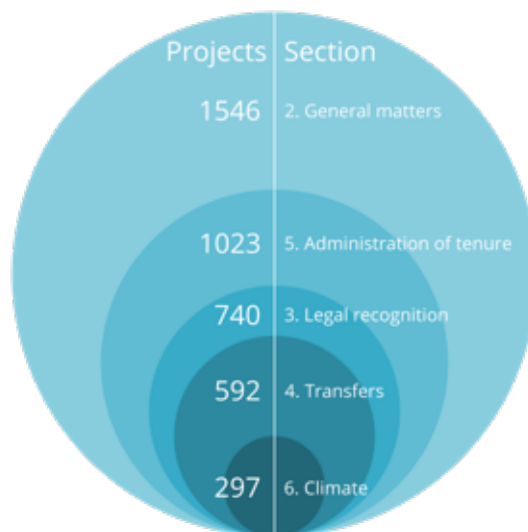
Il n'est pas surprenant que la section 2 soit la plus représentée dans les projets, couvrant des questions générales de sécurité foncière telles que les *"droits et responsabilités liés à la tenure"* (chapitre 4) et la *"prestation de services"* (chapitre 6).



En outre, il convient de noter que si plusieurs projets abordent toutes les composantes des TBGV, un plus grand nombre d'entre eux portent sur les points suivants:

- Section 3 (**Reconnaissance juridique et attribution des droits et devoirs de tenure**). Elle comprend les "*sauvegardes*" (chapitre 7) et la "*tenure informelle*" (chapitre 10).
- Section 5 (**Administration de la tenure**). Elle comprend les "*Registres des droits de tenure*" (chapitre 17) et la "*Planification spatiale réglementée*" (chapitre 20).

Ces deux sections sont sans doute les domaines de travail les plus techniques.



Il y a deux autres sections de travail, avec un nombre moins important mais néanmoins significatif de projets de raccordement

- Section 4 (**Transferts et autres modifications des droits et devoirs fonciers**). Elle comprend les "*investissements*" (chapitre 12) et les "*réformes redistributives*" (chapitre 15).
- Section 6 (**Réponses au changement climatique et aux situations d'urgence**). Elle comprend les "*Catastrophes naturelles*" (chapitre 24) et les "*Conflits relatifs à la tenure des terres, des pêches et des forêts*" (chapitre 25).

Cela touche à un débat de grand intérêt. Les questions de sécurité foncière doivent-elles être abordées par des solutions techniques (par exemple, par le biais de nouvelles lois, de politiques de gestion ou du renforcement des

capacités) ou par d'autres moyens tels que les dialogues multipartites, les campagnes d'information ou le travail de projet ascendant.

Les avis divergent sur ce point, en raison de la complexité de ce que nous entendons d'abord par mise en œuvre, puis de la manière dont nous mesurons les impacts/résultats de cette mise en œuvre.

Sensibilisation

Les exercices de sensibilisation constituent un processus clé de la mise en œuvre des VGGT. Ceux-ci sont jugés nécessaires pour expliquer le contenu des VGGT à des plateformes multipartites dans plusieurs pays, et permettre une discussion sur leur application potentielle.

Un rapport de commémoration quinquennal pour les VGGT met en lumière des ateliers, dont la sensibilisation est une composante essentielle, dans 78 pays.



Map from the commemoration report



2. Impacts

Si la mise en œuvre des VGGTs semble être d'une grande complexité, la mesure des impacts des directives est une perspective tout aussi complexe. On pourrait penser qu'avec une approche essentiellement technocratique de l'amélioration de la sécurité foncière, il y aurait une abondance de données disponibles définissant des indicateurs de réussite de la mise en œuvre et effectuant des mesures aux niveaux national et sous-national. Pourtant, ce n'est pas le cas, comme nous allons le voir.

La quantification des impacts implique de mesurer le changement dans un système foncier par l'application des VGGT. Mais comment séparer cette application des autres influences sur le système ? Par exemple, il peut y avoir des dynamiques politiques internes dans un pays permettant des changements dans sa gouvernance foncière, et les VGGTs fournissent un moyen d'installer ce changement. Mais comment donner alors un poids valable aux influences qui en résultent ?

Cette section se compose de deux parties. Tout d'abord, nous examinons trois ensembles de données pour voir ce qu'ils nous disent sur les impacts des VGGT. Ensuite, nous verrons le point de vue contrasté de deux études de cas, où une approche discursive peut représenter un meilleur cadre d'analyse.

2.1 Les Datasets

Dans le cadre de la recherche pour cette histoire de données, une exploration des 54 ensembles de données répertoriés sur le [site Web du Land Portal](#) a permis de découvrir peu de références aux VGGT. Dans la section précédente, nous avons déjà vu la liste des pays approuvant les Directives et les données sur les projets du Groupe de travail mondial des bailleurs de fond sur le foncier.

Ce qui suit est un *bref aperçu de trois autres ensembles de données*. Cependant, nous ne verrons pas nécessairement un lien direct entre les données et les impacts des VGGT, avec plus de questions soulevées que de réponses.

Ensemble de données 1 : Prindex - l'indice mondial des droits de propriété

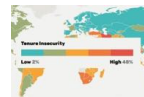
Prindex fournit un indicateur montrant les perceptions des citoyens sur la sécurité de leurs droits fonciers et de propriété. L'indicateur comprend 60 composantes articulées autour d'une question centrale - "Au cours des cinq prochaines années, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que vous puissiez perdre le droit d'utiliser cette propriété, ou une partie de cette propriété, contre votre gré ?" Des lectures initiales ont été fournies pour 10 pays en 2016-2017, pour passer à 33 pays en 2018-2019, puis à 141 pays en 2019-2020.

Depuis 2020, Prindex est en mesure de fournir une comparaison mondiale sur les craintes d'expulsion. Un rapport comparatif de cette année suggère que près d'un milliard de personnes dans le monde craignent d'être expulsées de leurs terres ou de leurs biens dans les cinq prochaines années, ce qui représente près d'un adulte sur cinq des 140 pays étudiés.

Prindex land rights data on ...

Click here to explore an interactive map and data charts on Prindex lan...

<https://www.prindex.net/data/>



L'indicateur est mis en avant par Land Portal comme un outil important pour le suivi d'initiatives telles que les VGGT, avec une évaluation de la sécurité d'occupation au niveau

mondial. Pourtant, nous rencontrons ici un problème. L'ensemble de données agit certainement comme un suivi utile avec le potentiel de fournir des données longitudinales sur les perceptions de la sécurité foncière et immobilière. Pourtant, il n'y a pas de ligne claire pour situer l'influence des VGGT ici, et pour savoir si les directives ont eu un impact direct sur la sécurité foncière.

Ensemble de données 2 : Indicateurs sur l'expropriation, l'indemnisation et la réinstallation

En 2016, en collaboration avec l'Université de Groningue et l'Institut des ressources mondiales, le chercheur [Nicholas K. Tagliarino](#) a produit un ensemble de données examinant la manière dont les lois nationales sur l'expropriation se mesurent **aux stipulations pertinentes de la section 16 des VGGT.**



Pour ce faire, il utilise 24 indicateurs (avec une réponse simple de type oui, partiel ou non) appliqués à 30 pays, 15 d'Asie et 15 d'Afrique. Le visuel ci-contre fournit un classement général à travers l'ensemble des données.

Ces résultats devraient immédiatement tirer la sonnette d'alarme.

Seuls trois pays, *l'Inde, le Vietnam et l'Indonésie*, sont identifiés comme ayant des lois adéquates qui obligent leurs gouvernements à enquêter, informer et consulter les populations en cas d'expropriation. Pourtant, l'expropriation et l'indemnisation restent au cœur des débats au Viêt Nam, où l'acquisition de terres, notamment pour la conversion de zones agricoles en zones urbaines et industrielles, demeure controversée. Il ne s'agit pas d'un pays où l'alignement juridique sur les VGGT a entraîné des améliorations générales sur le terrain. Dans le cas de l'Inde, de quelles lois s'agit-il ? Il s'agit d'un pays au pluralisme juridique extrême, avec de multiples lois datant de l'époque coloniale à aujourd'hui, et entre les niveaux de gouvernement national et infranational. Par exemple, [le Centre for Policy Research](#) a estimé qu'il existe plus d'une centaine de lois rien que

sur l'acquisition de terres, et des principes contradictoires seront mis en avant dans cet organe législatif. Ainsi, si la loi de 2013 sur le droit à une indemnisation équitable et à la transparence en matière d'acquisition de terres, de réhabilitation et de réinstallation (RFCTLARR) a mis à jour la législation coloniale draconienne pour tenter une acquisition de terres juste et équitable, d'autres lois peuvent ne pas être aussi favorables.

Il convient de souligner que dans un document de travail étayant l'ensemble de données, Tagliarino met en garde contre le fait que les résultats ne tiennent pas compte de la manière dont les lois sont appliquées sur le terrain. Ainsi, une fois de plus, nous sommes confrontés à une mesure incertaine du succès des VGGT.

Ensemble de données 3 : Évaluation de la transparence, de l'inclusivité et de la durabilité dans les acquisitions foncières à grande échelle en Afrique

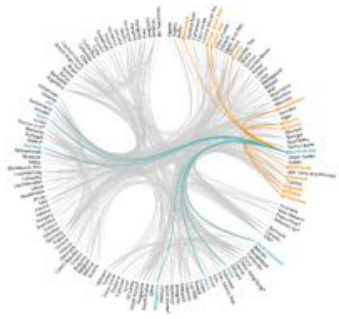
Un rapport publié en 2022 par la Land Matrix Initiative (LMI) évalue la conformité des acquisitions foncières à grande échelle en Afrique avec les VGGT (d'autres rapports sont en cours d'élaboration pour l'Asie et l'Amérique latine). Pour ce faire, ils ont examiné les transactions qui ont permis de convertir plus de 200 hectares de terres d'une



Only in three African countries do the majority of deals comply on a satisfactory basis with the VGGT's

utilisation communautaire ou fournissant des services écosystémiques importants, à des fins commerciales. Ils ont utilisé des données officielles et non officielles. Chaque transaction a été surveillée à l'aide de 16 variables de la Land Matrix qui s'alignent sur les 18 articles du VGGT portant sur les acquisitions de terres à grande échelle. Pour qu'une transaction soit prise en compte, elle doit fournir des scores pour au moins deux variables, tandis que le pays où elle a lieu doit fournir au moins deux transactions. 23 pays d'Afrique ont été retenus pour l'évaluation, avec un total de 730 transactions.

Le résultat ne semble pas très positif, et Land Matrix souligne la nécessité d'accélérer les réformes foncières, de responsabiliser les



Land Matrix visualisation of countries involved in large-scale land acquisition deals

entreprises et les pays investisseurs, et d'accroître la transparence et le suivi, afin de remédier aux mauvais résultats. Plus de 78 % des transactions présentent des niveaux de conformité insatisfaisants avec les VGGT, avec un score inférieur à 50 (sur 100). En effet, 20 % des accords ont obtenu un score de 0. Parallèlement, 20 des 23 pays

ont obtenu des scores insatisfaisants en termes de mise en œuvre des VGGT. Cela signifie-t-il donc que la mise en œuvre des VGGT ne fonctionne pas ? Encore une fois, nous devons être prudents dans notre analyse ici. De la même manière que de nombreux facteurs peuvent contribuer à l'amélioration du régime foncier, de multiples dynamiques peuvent empêcher une telle amélioration, parmi lesquelles l'échec de la mise en œuvre des VGGT peut n'en être qu'une.

2.2 Études de cas

En tant qu'alternative aux ensembles de données quantitatives, les rapports d'études de cas fournissent un moyen plus descriptif d'évaluation des impacts des VGGT. Dans un article publié en 2022, Gregory Myers et Jolyne Sanjak observent que:

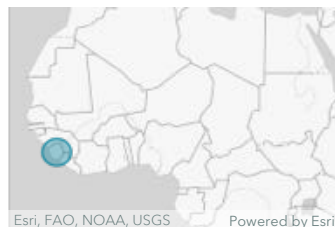
"Mesurer l'impact du VGGT est un défi, notamment parce qu'il n'existe pas de données de référence au niveau national, ni de définition communément acceptée pour mesurer la sécurité, ni de tentative solide de suivi de l'impact du VGGT depuis son adoption. Plus important encore, le VGGT lui-même ne comprend pas de cadre de suivi ou de mise en œuvre, ce qui complique encore la mesure de l'impact." (p. 3)

C'est certainement l'argument de cette histoire de données, qui reflète la complexité d'un ensemble de directives volontaires de portée mondiale,

l'étendue des options quant à la manière dont elles peuvent être appliquées et la difficulté de distinguer l'influence des VGGT d'autres facteurs. Par conséquent, Myers et Sanjak ont présenté les résultats d'études de cas qualitatives, une approche reproduite dans cette sous-section. Les deux cas nationaux suivants, la Sierra Leone et la Colombie, reflètent une approche discursive pour cartographier la manière dont les VGGT ont été appliqués dans les lois et les politiques, utilisés dans les processus de paix, et utilisés pour mettre en place des plateformes multipartites pour un processus inclusif visant à améliorer la sécurité foncière. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de données pour étayer les cas de réussite. La vidéo ci-jointe sur la Colombie offre une base quantitative de données avant d'aborder l'impact des VGGT. Mais les cas sont représentatifs d'une approche qui consiste à rapporter des histoires de réussite singulières plutôt que de chercher à analyser des données reliées entre elles.

Étude de cas 1: Sierra Leone

La Sierra Leone est l'exemple le plus cité de réussite de la mise en œuvre du VGGT. 11 ans de guerre civile ont entraîné une dégradation importante de l'écosystème et des conflits



fonciers, affectant une population dont les deux tiers sont des petits exploitants agricoles. En 2014, le gouvernement a accepté d'utiliser les VGGT comme cadre pour élaborer une nouvelle politique foncière. Le mois d'avril 2014 a vu le premier atelier d'une plateforme multipartite pour instiguer ce processus, impliquant plus de 100 acteurs. Une nouvelle politique foncière nationale a été adoptée en 2015. Plus de 90 paragraphes de la politique foncière nationale de 2015 suivent de près le texte du VGGT. De cette façon, le cas fournit une image modèle de l'évolution des lois douces vers une législation nationale dure, une base de référence pour le changement systémique dans un pays. Deux nouveaux groupes de travail techniques ont ensuite été formés pour aider à la mise en œuvre après la promulgation de la politique. Il s'agit du groupe de travail technique (TWG) Sierra Leone, axé sur le droit foncier et l'administration, et du groupe de travail sur l'agriculture responsable (TWG RAI), qui s'intéresse aux investissements

agricoles. Outre l'engagement en faveur d'une coordination interministérielle, la société civile s'est faite le champion de la VGGT en contribuant à informer les citoyens de leurs droits.



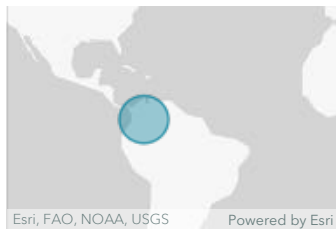
*Sierra Leone, photo d'Annie Spratt, Creative Commons CC0
1.0 Dédicace du domaine public universel*

Il existe des exemples où la politique a été appliquée. Myers et Sanjak notent comment un bail foncier de 40 000 hectares, antérieur à la politique, a été cédé par la société privée d'huile de palme durable Natural Habitats Sierra Leone, pour ensuite passer par un processus de FPIC (Free, Prior and Informed Consent, en français, Consentement libre, préalable et éclairé). Cependant, on ne sait pas encore comment le gouvernement va s'y prendre pour que la législation s'applique aux investissements existants. Malgré tout le travail accompli pour construire la plateforme multipartite, une volonté politique soutenue reste nécessaire pour mettre en œuvre la politique foncière nationale au niveau local.



Les deux figures montrent les éléments théoriques d'une plateforme multipartite réussie et la manière dont ils ont été mis en pratique en Sierra Leone (avant l'introduction du groupe de travail sur l'agriculture responsable).

Étude de cas 2: Colombie



En 2016, le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée du peuple (FARC) ont signé un accord de paix mettant fin à plus de 50 ans de conflit armé. Ce conflit a laissé

en héritage des problèmes ruraux, notamment l'insécurité foncière informelle, où 41,4 % de toutes les terres sont entre les mains de 0,4 % de tous les propriétaires fonciers. Les VGGT ont été utilisés pour promouvoir une plateforme multipartite, soutenir le processus de paix et initier une réforme rurale globale. Il s'agissait notamment de protéger 100 000 hectares de terres occupées par des minorités ethniques. D'autres projets comprennent une campagne de cartographie cadastrale de masse et la lutte contre la concentration et l'expropriation des terres.

L'un des points forts de la mise en œuvre des VGGT est la manière dont les groupes indigènes ont travaillé avec les autorités des parcs nationaux pour la co-administration des zones foncières qui se chevauchent, en utilisant les VGGT comme base de référence pour cette gouvernance. Le programme



Colombie - Cultiver du café, semer la paix (dans le cadre d'un processus de restitution des terres),

de gouvernance foncière de l'UE rend compte de l'aide qu'il a apportée dans ce domaine, en contribuant à l'élaboration de stratégies de gestion des conflits et en soutenant un processus de restitution pour les communautés ethniques. Ce programme a aidé 744 familles et 3 054 personnes, avec un soutien à la gouvernance locale dans 5 zones protégées.

*photo de ONU Femmes,
[CC BY-NC-ND](#)*



3. Réflexions



Cette histoire de données est tout autant une histoire de manque de données quantitatives. Nous avons plus de chances de trouver des études de cas (comme dans les deux exemples ci-dessus) que des ensembles de données. Même lorsque des données sont disponibles, elles soulèvent généralement plus de questions qu'elles n'apportent de réponses, de sorte qu'il est difficile d'attribuer le succès ou l'échec de la mise en

œuvre des VGGTS. Qu'est-ce que cela signifie même de mettre en œuvre les VGGTS ? Comment diable pouvons-nous établir une mesure standard alors qu'il existe des interprétations locales différentes des directives ?

Pourtant, nous ne devrions pas sous-estimer l'importance que revêtent les VGGT dans de nombreux milieux. Un [rapport de 2018](#) de Fern note un large consensus sur le fait que "les VGGT sont une norme mondiale progressiste en matière de régime foncier". De même, [une coalition d'OSC et d'ONG](#) liées à la terre reconnaissent comment elles "renforcent nos propres capacités, pour demander aux acteurs étatiques et aux entreprises de rendre des comptes sur les violations des droits de l'homme".



Pour conclure cette histoire de données, revenons à certaines des caractéristiques clés des VGGT. Tout d'abord, la nature des lignes directrices en tant que loi non contraignante s'est avérée litigieuse, mais il n'a jamais été réaliste de proposer un ensemble de lignes directrices exécutoires puis ratifiées par autant de pays.

[Louisa Janssen de la FAO](#) expliqué que:

"Les VGGT ne remplacent pas les lois, engagements, traités ou accords nationaux ou internationaux existants. Dans le même temps, elles ne limitent ni ne sapent les obligations légales que les États peuvent avoir en vertu du droit international."

Mais cela se traduit par des progrès lents pour leur mise en œuvre malgré la quantité de travail qui a lieu (Halls, Scones et Henley, 2016).



Deuxièmement, l'approche technocratique de la gouvernance foncière à travers les VGGT permet une procédure dépolitisée pour améliorer le régime foncier dans les systèmes juridiques. Mais il y a une limite à ce que cette approche peut faire, en particulier lorsqu'il s'agit de traiter des défis sociopolitiques complexes et enracinés dont la terre est une composante.

Il n'existe aucun moyen de s'attaquer aux "causes structurelles de la dépossession, de la concentration des terres et de la destruction des écosystèmes", et de nombreux programmes continuent de privilégier l'accès des entreprises aux terres et leur exploitation plutôt que de s'intéresser aux personnes vulnérables et marginalisées.

Fern (2018) suggère une approche fondée sur les droits plutôt que sur la technique et le marché. Ils craignent que:

"Les processus multipartites officiels sur la politique foncière/TGV ont eu tendance à être des exercices techniques descendants, qui n'ont pas été inclusifs pour les femmes et les autres groupes vulnérables."



Ceci est lié à notre troisième composante, à savoir l'incorporation d'une plateforme multipartite dans un processus d'amélioration du régime foncier.

D'une part, de telles plateformes sont promues comme un moyen inclusif d'aborder les problèmes de tenure, repris dans les lois et politiques émergentes. Cependant, Hall, Scoones et Henley [\(2016\)](#) avertissent qu'il existe un écart entre les principes de capacité et la réalité sur le terrain, avec la nécessité d'une plus grande autonomisation des communautés.

La prise en compte des questions de mise en œuvre :

"Dix ans après l'adoption des Directives sur les régimes fonciers, l'accaparement des terres et des ressources se poursuit dans le monde entier, entraînant des degrés alarmants de concentration des terres et des ressources naturelles entre les mains de quelques acteurs puissants."



Mais pour ceux qui méprisent les directives, il est bon de se rappeler que les VGGT ont mis la question des régimes fonciers sous les feux de la rampe comme jamais auparavant, ce qui a permis de générer un grand nombre de financements et d'informations pour catalyser l'amélioration des régimes fonciers. Une partie de ces fonds aurait-elle pu être mieux utilisée ? Probablement, mais il y a au moins un héritage sur lequel on peut s'appuyer. À l'approche du dixième anniversaire des VGGT, de nombreux praticiens se demandent ce qui va se passer ensuite.

Myers et Sanjak se demandent s'il ne devrait pas y avoir un VGGT 2.0. Mais il est peut-être temps de détourner l'attention des lignes directrices et de s'assurer qu'elles sont intégrées en tant que norme dans les processus de développement, plutôt que d'en être l'objectif de mise en œuvre. En ce sens, il est temps qu'elles soient intégrées dans les pratiques, normalisées pour être utilisées par des pays auparavant réticents à leur incorporation dans les lois et pratiques nationales.

Citation suggérée

Hayward, Daniel. (2022). Les lignes directrices volontaires : un déficit de données ? Land Portal.

Remerciements

Un grand merci à Francesca Romano de la FAO pour son aide dans la réalisation de cette histoire de données, et à Romy Sato de Land Portal pour la coordination et la révision des données.

Licence

Cette œuvre est protégée par une licence Creative Commons Attribution 4.0 International. ([CC-BY-4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/))